

Journal municipal



Une voie de choix

Janvier 2025



Table des matières



Informations générales	3
Répertoire.....	4
L'équipe municipale	5
Organismes	5
Compte rendu des séances du conseil.....	5
Séance ordinaire	5
Budget	6
Avis public	9
Hommage à nos citoyens et bénévoles.....	10
Services municipaux / Autres nouvelles	11
Note importante	11
Collectes des sapins et des déchets	11
Neige sur les emprises ferroviaires.....	11
Distribution du calendrier municipal 2025	11
Aidez-nous à assurer un déneigement efficace	12
Retour sur les travaux de réfection PRIMEAU	13
Loisirs, culture et vie communautaire	14
Programmation des loisirs - hiver 2025.....	14
Base de plein air- état des travaux.....	14
Calendrier des activités \Place éphémère.....	15
Patin disco	16
Fête de l'hiver	16
Local des jeunes \ Local 0 - 5 ans.....	17
Bibliothèque	17
Retour sur les activités des loisirs en décembre.....	18
Activités des organismes.....	19
Calendrier des collectes	20

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

PROCHAINE PARUTION : 3 février 2025

Photo de la page couverture: Doris Girard

Informations générales



HÔTEL DE VILLE

655-A, Avenue de l'Église
Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Téléphone : 418 286-3844

Courriel : info@villedeportneuf.com

HEURES D'OUVERTURE*

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 9 h à 12 h

*Lors des journées fériées, les heures d'ouverture pourraient être différentes.

LE CONSEIL MUNICIPAL	RESPONSABILITÉS ET COMITÉS
Mario Alain, MAIRE maire@villedeportneuf.com	• Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP) • Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI) • Finances • Représentant à la MRC de Portneuf • Parc naturel régional de Portneuf • Ressources humaines • Voirie, Aqueduc, Égout
Jean Monfet, CONSEILLER AU POSTE #1 jean.monfet@villedeportneuf.com	• Comité du développement durable – Fonds Alcoa • Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne • Finances • Ressources humaines
Marc Rivard, CONSEILLER AU POSTE #2 marc.rivard@villedeportneuf.com	• Maire suppléant • Comité consultatif d'urbanisme • Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI)
Gérard Gilbert, CONSEILLER AU POSTE #3 gerard.gilbert@villedeportneuf.com	• Comité d'embellissement • Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA) • Table de concertation culture
Joëlle Genois, CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com	• Comité de suivi de la politique familiale et des aînés • Comité des communications • Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)
Gilles Bédard, CONSEILLER AU POSTE #5 gilles.bedard@villedeportneuf.com	• Bibliothèque municipale et Réseau Biblio • Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina) • Office municipal d'habitation du Grand Portneuf • Voirie, Aqueduc, Égout
Diane Godin, CONSEILLÈRE AU POSTE #6 diane.godin@villedeportneuf.com	• Comité d'embellissement • Table de concertation des Aînés de Portneuf

PLAINTÉ, REQUÊTE ET SUGGESTION

Pour formuler toute plainte, requête ou soumettre une suggestion à l'attention de l'équipe municipale ou du conseil municipal, vous devez transmettre un courriel à info@villedeportneuf.com ou compléter le formulaire disponible sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville. Vous devrez détailler la situation ainsi que fournir les informations suivantes : nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, ainsi que la meilleure façon de vous joindre (courriel ou téléphone). Soyez assuré que les demandes restent confidentielles.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour joindre l'hôtel de ville: 418 286-3844 puis composez le numéro de poste :

RÉCEPTION

Réception, poste 1
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

TRÉSORERIE

Morgane Zaffalon, poste 14

COMPTES PAYABLES

Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 13
Christine Brochu, poste 12

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS (pendant les heures d'ouverture)

Garage municipal, poste 10

URBANISME

Mylène Parent, poste 19
Julie Vallée, poste 21

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)

418 285-1207

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 808-2818
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Association des loisirs de Portneuf (vélo de montagne)

info.srportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)

cerclefermieresportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)

alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290

darpier59@gmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussières@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorisette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf et

Comptoir vestimentaire

ndportneuf@ssvpq.org

Pour toute **urgence** nécessitant une intervention **immédiate** du service des travaux publics en dehors des heures normales, veuillez composer le **418 284-9794**.

Compte rendu des séances du conseil



SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE

1. Ouverture de la séance, Ordre du jour et Procès-verbaux

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2024

2. Correspondance et période de questions

- 2.1. Consultation publique – Modification du règlement de zonage
- 2.2. Information générale en lien avec le nouveau rôle d'évaluation

3. Finances et Administration générale

- 3.1. Approbation des comptes à payer du mois d'octobre 2024
- 3.2. Dépôt des états comparatifs sur les revenus et dépenses
- 3.3. Reddition de compte finale - Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
- 3.4. Programmation TECQ 2019-2023
- 3.5. Programmation TECQ 2024-2028
- 3.6. Demande d'aide financière – Centre Femmes de Portneuf

4. Loisirs, Culture et Communications

Aucun point

5. Urbanisme et Environnement

- 5.1. Demande de permis de construction (PIIA) – 53 1ère Avenue

6. Travaux publics et Infrastructures

- 6.1. Embauche – Préposé à l'entretien des Parcs et Espaces verts

7. Varia

- 7.1. Rapport des Comités

8. Période de questions

9. Levée de la séance

Prochaine séance du conseil :

Lundi 13 janvier, 19 h 30

500, rue Notre-Dame





SYNTHÈSE DU BUDGET ET PTI 2025

Le budget de fonctionnement ainsi que tous les projets et investissements priorisés dans le plan triennal d'immobilisations et envisagés en 2025 ont été présentés lors de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2024. Ce document de présentation intitulé Présentation budget 2025 est disponible intégralement sur le site Internet de la Ville sous l'onglet « Ma Ville / Finances / Finances 2025 » du site Web de la Ville : www.villedeportneuf.com.

Budget de fonctionnement

CHARGES	2024	2025
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 018 796 \$	1 028 400 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	758 208 \$	814 449 \$
TRANSPORT	1 120 612 \$	1 271 969 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	950 336 \$	1 026 632 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	50 242 \$	54 827 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV.	236 561 \$	299 878 \$
LOISIRS ET CULTURE	1 021 967 \$	1 157 529 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	402 031 \$	333 383 \$
SERVICE DE LA DETTE	935 885 \$	942 704 \$
AFFECTATIONS ET RÉSERVES FINANCIÈRES	169 864 \$	147 789 \$
TOTAL DES CHARGES	6 664 502 \$	7 077 561 \$
REVENUS	2024	2025
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	4 334 278 \$	4 526 489 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	1 248 668 \$	1 365 459 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	28 300 \$	30 900 \$
TRANSFERTS	535 680 \$	592 278 \$
SERVICES RENDUS	147 369 \$	215 574 \$
IMPOSITION DE DROITS	312 707 \$	294 362 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	12 000 \$	12 000 \$
INTÉRÊTS	45 000 \$	40 000 \$
AUTRES REVENUS	500 \$	500 \$
TOTAL REVENUS	6 664 502 \$	7 077 561 \$

Plan triennal 2025-2026-2027

Projet	Nature principale du financement	2025	2026	2027
Mise en place d'un réservoir pour protection incendie - Secteur Perthuis	Fond de roulement	25 000 \$		
Achat génératrice pour centre communautaire	Emprunt à long terme	100 000 \$		
Mise aux normes puits secteur Saint-Charles	Subvention	275 000 \$	2 475 000 \$	
Mise à jour du plan d'intervention	Subvention			50 000 \$
Mise à niveau approvisionnement puit des Sources	Subvention	500 000 \$		
Primeau 2023 - Rue des Pins	Subvention	400 000 \$		
Montage d'un plan directeur de rinçage unidirectionnel de nos réseaux d'aqueduc	Subvention	18 000 \$		
Mise aux normes garage municipale	Emprunt à long terme		150 000 \$	
Reconstruction traverse Côteau des Roches	Subvention	575 000 \$		
Réhabilitation du rang de la Chapelle	Emprunt à long terme	1 184 144 \$	1 000 00 \$	
Réhabilitation chemin Neuf	Subvention			500 000 \$
Réhabilitation routes et rangs	Fond de roulement	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Renouvellement parc roulant (léger)	Budget de fonctionnement	60 000 \$	60 000 \$	
Boîte 4 saisons 10 roues	Emprunt à long terme	55 000 \$		

Suite à la page 8

Uniformisation des accès aux bâtiments	Emprunt à long terme		60 000 \$	
Aménagement du parc des loisirs (BPA)	Subvention		95 000 \$	1 000 000 \$
Réaménagement, parc des ancêtres	Subvention		126 000 \$	
Réaménagement du parc des Berges	Fond de roulement	100 000 \$		
Réaménagement global du parc Multisports	Budget de fonctionnement		50 000 \$	200 000 \$
Parc Léon provencher - Lampadaires	Budget de fonctionnement			20 193 \$
Réfection du Centre culturel	Budget de fonctionnement	40 000 \$	60 000 \$	
TOTAL		3 382 144 \$	4 126 000 \$	1 820 193 \$

Taxes et tarifs 2025

Tous les détails concernant les taux applicables, pour l'ensemble des catégories d'immeubles et chacun des secteurs, sont disponibles dans le règlement 297 fixant les taxes et les tarifs pour l'année 2025, adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 13 janvier 2025.

Ce règlement est disponible sous les onglets « La Ville / Finances / Finances 2025 » du site Web de la Ville : www.villedeportneuf.com.

Paieement 2025

Les taxes foncières générales et spéciales et les compensations imposées sont payables en six versements égaux répartis de la façon suivante :

- **3 mars 2025**
- **1^{er} mai 2025**
- **16 juin 2025**
- **15 août 2025**
- **15 octobre 2025**
- **1^{er} décembre 2025**

Votre compte de taxes vous sera transmis selon un délai de 30 jours précédant le 3 mars 2025.

Un taux d'intérêt annuel de 15 % est décrété et sera chargé sur tous les comptes en souffrance pour les taxes, les tarifs, les droits sur les mutations immobilières, services rendus et tout autre type de créance après échéance. Le même taux s'applique aux arrérages de taxes et autres comptes des années antérieures.



CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL ORDINAIRES 2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2024, le conseil de la ville de Portneuf a établi le calendrier de la tenue de ses séances ordinaire pour l'année 2025.

Ces séances se tiendront le **2e lundi de chaque mois** et débuteront à **19 h 30** à la salle du conseil sise au 500, rue Notre-Dame (Carrefour municipal) :

- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 9 juin
- 14 juillet
- 11 août
- 8 septembre
- 14 octobre (mardi)
- 10 novembre
- 8 décembre
- 15 décembre (séance extraordinaire du budget)

Donné à Portneuf, ce 10 décembre 2024

Vincent Lévesque Dostie, B.A.A., OMA

Directeur général et greffier-trésorier

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du **13 janvier 2025, à 19 h 30**, au Carrefour municipal, situé au 500, rue Notre-Dame à Portneuf, le conseil se prononcera sur deux (2) demandes de dérogation mineure.

Les demandes de dérogation au règlement d'urbanisme sont les suivantes :

Demande de dérogation numéro 2025-001

Demande concernant une construction résidentielle future localisée sur le lot 2 980 425, afin de déroger à l'article 6.2.2.3 1° du règlement de zonage #116 relatif à l'alignement d'une nouvelle construction entre deux bâtiments déjà construits. Cette demande de dérogation consiste à autoriser l'implantation de la résidence à une distance inférieure à 54.2 m qui correspond à la distance moyenne entre les deux façades des constructions voisines afin de respecter la bande riveraine et la zone inondable.

Demande de dérogation numéro 2025-002

Demande concernant l'immeuble situé sur le lot 2 980 768, sis au 440 rue Lucien-Thibodeau afin de déroger aux articles 11.2.2 et 11.2.3 du règlement de zonage #116 relatifs au nombre et à la largeur des allées d'accès à la propriété. Cette demande de dérogation consiste à permettre la réalisation d'un quatrième (4e) accès au lieu du maximum de trois (3) pour un terrain dont la ligne avant est de plus de cent (100) mètres et d'autoriser des largeurs à 37,5 m et 39 m au lieu du maximum de 12 m exigés, dans un souci de sécurité lié à la circulation de véhicules lourds et dans une optique d'amélioration du stationnement.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de ces demandes sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Toute personne qui a un intérêt pour cette demande peut également transmettre par écrit ses commentaires au conseil municipal. Ils doivent être transmis au plus tard à 15 h le jour de la tenue de l'assemblée publique de consultation. Ils peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante : info@villedeportneuf.com. Ou bien être déposés à la réception de l'hôtel de ville ou transmis par la poste au 655-A avenue de l'Église, Portneuf, Qc, G0A 2Y0.

Donné à Portneuf, ce 18 décembre 2024.

Hommage à nos citoyens et bénévoles



PLUS DE 100 ANS POUR MADAME JULIENNE LANGLOIS!

La Ville de Portneuf souhaite souligner le parcours d'une citoyenne, Madame Julienne Langlois, qui a plus de 100 ans. Née le 3 octobre 1921, elle a fêté ses 103 ans, un bel âge marqué par de nombreuses expériences et souvenirs.

Mariée le 2 octobre 1948 à Léopold (Paul) Marcotte, elle a eu deux enfants, Sylviane et Jacques, qui lui ont donné trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Entre son bénévolat, ses talents en cuisine et en couture, elle a toujours su être présente pour son entourage. Comme le dit sa fille, Madame Langlois est la preuve que « le travail ne fait pas mourir ».

Depuis 13 ans, elle habite à la Maison des Aînées de Portneuf. Elle aime les mots cachés, la lecture et, à l'occasion, une partie de cartes. Sa mémoire continue d'impressionner ceux qui la côtoient.

Nous lui souhaitons encore de belles années à poursuivre ses activités et à partager ses souvenirs avec ses proches.



MÉDAILLE CHARLES III

Le dimanche 8 décembre, à la Résidence André-Coindre, deux personnes de notre municipalité ont reçu la médaille du couronnement du roi Charles III pour leur engagement remarquable.

La Médaille du couronnement du roi Charles III est une distinction commémorative spéciale, conçue pour honorer principalement des Canadiennes et Canadiens qui ont contribué de manière significative à leur communauté.

Bravo à Christina Fortin-Ménard pour son implication au Défi Pissenlit et à Diane Durand pour son dévouement au sein de la Saint-Vincent-de-Paul de Portneuf.

Merci à ces dernières qui s'investissent avec cœur dans la communauté. Un honneur bien mérité!





Services municipaux / Autres nouvelles

NOTE IMPORTANTE

Notez que cette édition du journal a été complétée avant la période des fêtes, il se pourrait donc que certaines informations s'y retrouvant aient changé. Nous vous invitons à consulter nos différents outils de communication afin d'être au courant des mises à jour.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

En janvier, ne jetez pas votre arbre à la poubelle ni dans le bac brun!

Seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent y être placées, et les troncs sont trop volumineux pour être compostés.



Voici ce que vous devez savoir pour la collecte des sapins de Noël :

Jusqu'au 12 janvier 2025

Un espace réservé au garage municipal, situé au bout de la rue Saint-Germain, sera disponible pour le dépôt de vos sapins naturels.

Une pancarte indiquera l'emplacement. La Régie récupérera les arbres déposés jusqu'à cette date pour les transformer en compost.

À partir du 13 janvier 2025

Vous pourrez vous départir de votre sapin en le déposant à l'un des écocentres de la région.

Pour plus de détails sur les collectes ou pour connaître les horaires des écocentres, visitez le site www.laregieverte.ca ou contactez le service info-collecte au 418 876-2714.

AVIS IMPORTANT :

NEIGE SUR LES EMPRISES FERROVIAIRES

Aucune neige ne doit être poussée sur l'emprise ferroviaire des Chemins de fer Québec-Gatineau Inc., particulièrement entre l'avenue Saint-Louis et la rue Saint-Charles.

Cette pratique nuit à la visibilité des équipes de train et des automobilistes croisant les passages à niveau, créant ainsi des enjeux majeurs de sécurité pour tous.

Nous vous demandons de respecter cette consigne afin d'assurer la sécurité de tous.

CALENDRIER MUNICIPAL 2025

L'édition 2025 du calendrier municipal est disponible depuis le **mercredi 11 décembre** à l'hôtel de ville.

La Ville de Portneuf tient à remercier chaleureusement tous les photographes, professionnels ou amateurs, pour leur participation au concours de photographie.

Nous avons reçu de magnifiques clichés, et nous félicitons les photographes dont les photos ont été sélectionnées.



AIDEZ-NOUS À ASSURER UN DÉNEIGEMENT EFFICACE CET HIVER!

Paniers de basket-ball et buts de hockey :

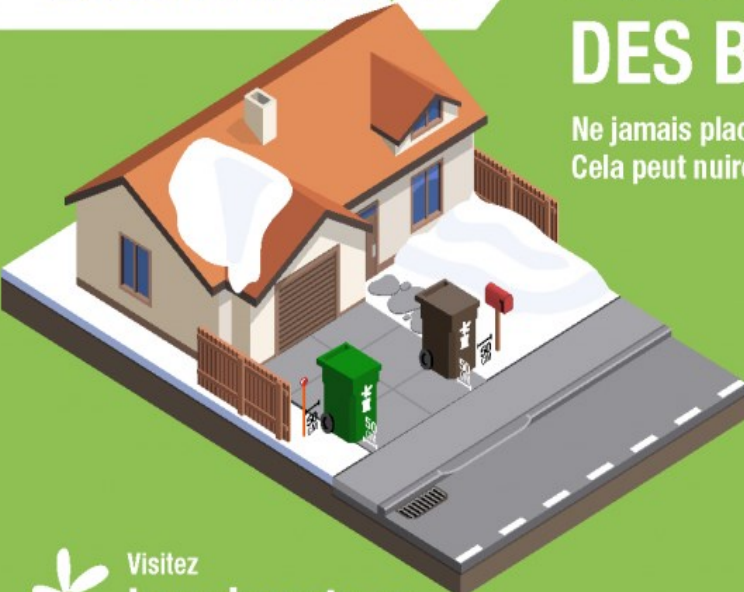
Pour faciliter les opérations d'entretien et de déneigement, nous vous invitons à retirer vos paniers de basket-ball, buts de hockey, remorques ou tout autre encombrant à au moins 2 mètres de la rue. Ces objets peuvent non seulement être endommagés, mais aussi nuire au déneigement sécuritaire de nos rues.

Bacs lors des collectes :

Il est également important de vous assurer lors des jours de collectes de placer vos bacs sur votre terrain et non sur le trottoir ou la voie publique.

GUIDE PRATIQUE

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS



Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue.
Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.

Distance entre
le trottoir et les bacs
ou entre les bacs
et autres obstacles
(exemple : Balises de déneigement,
boîte aux lettres ou clôtures)
50 CM (20 PO)



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée.
Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.

RAPPEL STATIONNEMENT DANS LES RUES

Du 15 novembre au 1er avril inclusivement, le stationnement sur la voie publique est **interdit entre 23 h et 7 h** sur tout le territoire de la municipalité. En cas d'infraction, une amende de 50 \$ pourra s'appliquer, en plus des frais éventuels. Durant cette période, la personne désignée est autorisée à enlever ou déplacer tout véhicule stationné dans la rue, ainsi qu'à procéder au remorquage, aux frais du propriétaire.

Il est crucial de ne pas stationner dans les rues lors de tempêtes ou d'accumulations importantes de neige, afin de garantir un déneigement efficace.

Pour plus d'informations, consultez le règlement RMU-2021, article 5.5, intitulé « Stationnement hivernal » sur le site de la ville : www.villedeportneuf.com.

RETOUR SUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION PRIMEAU

En 2024, grâce à un programme de subvention gouvernemental, la Ville de Portneuf a mené d'importants travaux de réfection de ses infrastructures d'eau potable, d'égouts sanitaires et pluviaux.

Résumé

Dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023, les travaux ont inclus :

La réfection complète de la chaussée et des conduites (eau potable, égouts sanitaires et pluviaux) sur les tronçons suivants :

- Rue des Épinettes (180 m)
- Avenue Ford (200 m)
- Rue Saint-François (200 m)
- Avenue du Parc (200 m)
- Avenue des Érables (200 m)
- Rue Provencher : Réfection complète et amélioration du drainage pluvial (250 m).
- Chemin Neuf : Remplacement de la conduite d'aqueduc entre la 1^{re} avenue et la route 138 pour optimiser le réseau dans ce secteur.

Ces travaux, autorisés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ont bénéficié d'une aide financière d'environ 3,6 M\$ dans le cadre du PRIMEAU, volet 2.

Une démarche stratégique

Les interventions prioritaires ont été planifiées à partir d'un outil stratégique permettant d'évaluer et de prioriser nos infrastructures (eau potable, égouts et chaussée). Les analyses sont consignées dans le Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et des chaussées.

Avant le début des travaux en 2024, plusieurs étapes ont été nécessaires, dont :

- Arpentage et relevés topographiques
- Étude géotechnique (2021)
- Acceptation par la Nation huronne-wendat
- Analyse réglementaire et plans techniques
- Appels d'offres et réunions de démarrage

Merci pour votre collaboration

Nous savons que ces travaux ont pu perturber votre quotidien, notamment avec des accès limités à certaines propriétés et la présence de véhicules lourds. Votre patience et votre collaboration ont été essentielles au succès de ce projet. Votre attitude positive a grandement facilité sa réalisation.



PROGRAMMATION DES LOISIRS - HIVER 2025 - FIN DES INSCRIPTIONS

La période d'inscription se termine le 7 janvier 2025 à 16 h.

COMMENT S'INSCRIRE : Rendez-vous sur notre site Internet

www.villedeportneuf.com dans la section Loisirs, culture et vie communautaire. Cliquez sur [Inscriptions en ligne](#), puis con-

nectez-vous à votre compte (ou créez-le, si c'est votre première fois). Choisissez le ou les cours qui vous intéressent, puis effectuez le paiement en ligne en suivant les indications.



PROGRAMME DE SOUTIEN ACCÈS LOISIRS : Conçu pour les familles, les enfants et les personnes seules vivant une situation de faible revenu, le programme Accès Loisirs favorise l'accès aux loisirs en offrant la gratuité à certaines* activités. Pour bénéficier de ce programme, certains critères d'admissibilité sont à respecter : Être résident de Portneuf (preuve de résidence obligatoire), avoir un revenu familial avant impôt inférieur au seuil de faible revenu déterminé par Statistique Canada *La disponibilité des activités touchées par le programme dépend de certains critères, dont notamment le nombre de places vacantes.

Pour vous inscrire, veuillez vous présenter le **samedi 11 janvier, de 10 h à 12 h** au Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame). Pour plus d'informations, veuillez contacter la Société St-Vincent de Paul de Portneuf par courriel ou par téléphone : 418 283-6140 : ndportneuf@ssvpq.org

BASE DE PLEIN AIR - ÉTAT DES TRAVAUX

Les différents intervenants de la Ville de Portneuf (équipe des Loisirs, travaux publics, infrastructure et pompiers) ont travaillé activement pour trouver des solutions aux problèmes causés par le retard des travaux du bâtiment de service. Voici les dernières informations :

Bâtiment de service ("OTJ") : Les travaux, initialement prévus pour la fin 2024, accusent un retard de plusieurs semaines. Le bâtiment n'étant pas encore disponible, un conteneur aménagé sera installé comme vestiaire et service de location temporaire dès que possible.

Sentiers de glace : En raison du retard des travaux, l'eau nécessaire pour créer les sentiers de glace en forêt n'est pas accessible. Par conséquent, les sentiers de glace ne pourront pas ouvrir cette année.

Patinoire : Tel que mentionné, l'eau nécessaire pour la patinoire provient également du bâtiment de service. Après avoir exploré diverses alternatives, nous sommes désolés du retard que cela a occasionné, mais nous sommes heureux de vous annoncer que la patinoire devrait être accessible bientôt (dès que possible).

Toilettes : Les toilettes du bloc sanitaire et du bâtiment de service ne seront pas disponibles pendant les travaux. Une toilette chimique est toutefois accessible pour les usagers des sentiers.

Sentiers : Bonne nouvelle ! La neige commence à s'accumuler, et les sentiers ouvrent progressivement. De plus, de nouveaux panneaux de signalisation ont été installés pour les sentiers de ski de fond, qui ont été renommés et adaptés aux normes actuelles.

Nouveautés à découvrir : Nous avons de belles surprises pour vous ! En plus des travaux en cours, qui offrira à la fin des travaux un bâtiment plus actuelle et adaptés aux activités, nous avons ajouté de nouveaux éléments :

- Nouvelle piste de ski de fond (Piste 1) : située à l'entrée des sentiers. (1 KM)
- Nouvelle section Fatbike (Sentier F3) : pour les amateurs de vélo d'hiver. (1 KM)
- Nouvelles cartes des sentiers disponibles sur notre site Internet et à l'accueil des sentiers.

Et ce n'est pas tout ! Nous savons que ces retards peuvent être frustrants, c'est pourquoi nous voulons que vous puissiez profiter pleinement des activités accessibles cet hiver à la base de plein air. Pour rendre l'expérience encore plus agréable et accessible à tous, **nous offrons gratuitement la location d'équipements pour l'hiver 2025** : skis de fond, raquettes, trottinettes des neiges et Fatbikes (premier arrivés premiers servis et aucune réservation).

Horaires d'ouverture :

Consultez notre site Internet pour tous les détails :

<https://villedeportneuf.com/fr/loisirs-culture-et-vie-communautaire/plein-air/bpa-hiver>

Autre nouveauté :

Autre nouveauté à la place éphémère : profitez de 1,3 km de sentiers pédestres et de fat bike accessibles gratuitement près du fleuve! Un foyer est à votre disposition pour vous réchauffer. Du papier et du petit bois sont fournis sur place, mais pensez à apporter un briquet pour allumer le feu, si ce n'est pas déjà fait.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Voici un résumé des activités proposées par la Ville de Portneuf ou les organismes locaux au cours des prochaines semaines. Les détails pourront être retrouvés dans cette édition du journal municipal ou dans une prochaine édition.

DATES	ACTIVITÉS
9 janvier	Soirée dansante de la FADOQ
11 janvier	Souper Chevaliers de Colomb
12 janvier	Ouverture de la Place Éphémère (selon météo)
12 janvier	Biblio marmot
24 janvier	Patin-disco et Unité mobile 0-5 ans
8 février	Fête de l'hiver et Unité mobile 0-5 ans
9 février	Biblio marmot
14 février	L'igloo de l'amour



Ville de Portneuf
Une voie de choix

PATIN DISCO

VENDREDI
24 JANVIER 2025
18 H À 21 H

DJ & ANIMATIONS
HABILLEZ-VOUS FLUO!

À LA PATINOIRE
451, BOULEVARD GAUTHIER, PORTNEUF



FÊTE DE L'HIVER

SAMEDI 8 FÉVRIER
à partir de 11 h
110, rue de la Rivière, Portneuf



C.D.C.
Ville de Portneuf
Une voie de choix

LOCAL DES JEUNES

L'accès au local est gratuit, mais **l'inscription est obligatoire** et peut se faire en tout temps en ligne sur la plateforme des loisirs. Une nouvelle plage horaire sera bientôt ajoutée.

Vous pouvez également suivre la page Facebook : www.facebook.com/localdesjeunesp9 ou "LDJ Portneuf".



UNITÉ MOBILE 0-5 ANS

Le **24 janvier** et le **8 février** l'Unité Mobile 0-5 ans, sera de passage à Portneuf durant les activités suivantes : Patin Disco et Fête de l'hiver. Tous les détails seront disponibles sur notre site Internet.

À l'horaire, une activité éducative sur le plein air, une collation et une méditation/histoires actives.

Les enfants doivent être accompagnés par un adulte.

Une inscription est suggérée par courriel à unitemobile05ans@gmail.com ou en laissant un message vocal au 418 283-3599.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE

- Mardi: 18 h 30 à 20 h
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h
- Jeudi: 18 h 30 à 20 h
- Samedi: 10 h à 11 h 30

BIBLIO-MARMOT

Un dimanche par mois, la bibliothèque La Découverte ouvre ses portes spécifiquement pour les enfants âgés de 12 ans et moins.

Ils peuvent profiter des installations de la bibliothèque pour par exemple lire sur place, emprunter des livres, transmettre leurs suggestions et participer au bricolage thématique. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Voici les prochaines dates pour Biblio marmot.

- 12 janvier
- 9 février
- 23 mars

CARTE MUSÉO

La carte MUSÉO est de retour à la bibliothèque, jusqu'au 31 mai 2025.

Ce laissez-passer vous donne l'admission gratuite dans les musées participants (informez-vous aux bénévoles de la bibliothèque, pour plus de détails).

Pour profiter du service, il vous suffit de l'emprunter au comptoir, avec votre carte de membre de la bibliothèque.



La carte MUSÉO c'est :

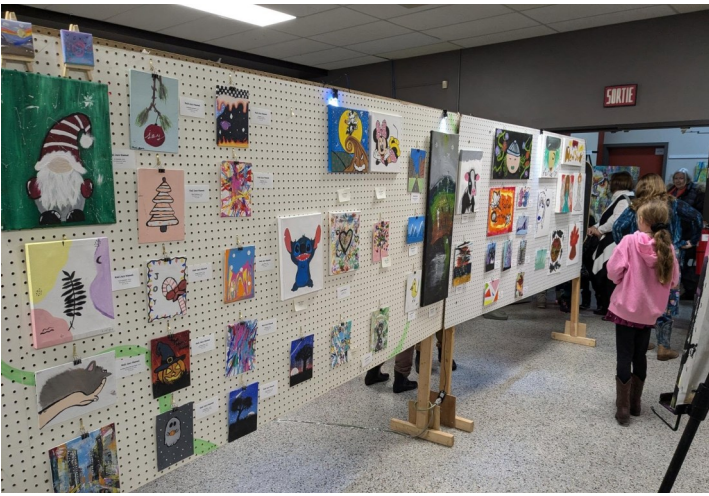
- Valide pour 2 adultes et les enfants de 17 ans et moins d'une même famille
- Prêt d'une durée de 14 jours non renouvelable
- Limite de 2 cartes MUSÉO par abonné

Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo

RETOUR SUR : VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DES ÉLÈVES DU COURS DE PEINTURE D'ÉRIKA

Un immense bravo à tous les artistes pour leurs magnifiques créations ! Merci à Érika Pérès pour son dévouement et son talent dans l'accompagnement de ses élèves. L'exposition, qui a illuminé le mois de décembre, s'est terminée en beauté le 19 décembre dernier. Merci à tous ceux qui sont venus admirer leurs œuvres et encourager ces artistes locaux.



RETOUR SUR : SOIRÉE DANSANTE

Le 13 décembre dernier, le carrefour était en fête lors de cette soirée où la danse a pris toute la place ! Un grand merci à Jacques pour son dynamisme et à Ruby et sa troupe pour leurs performances éblouissantes de danses traditionnelles mexicaines. Une belle soirée qui a réchauffé les cœurs en ce début d'hiver !

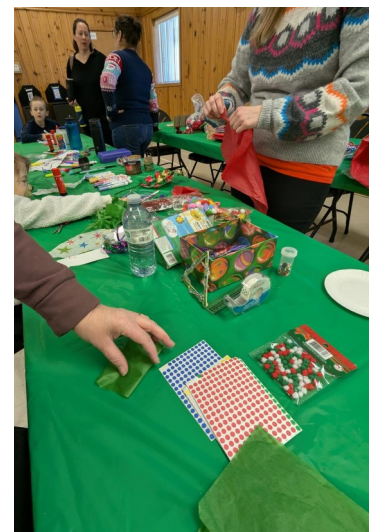


RETOUR SUR : NOËL DES FAMILLES

Vous étiez nombreux à participer à cette belle journée pour profiter des activités et venir rencontrer le Père Noël !



Un immense merci aux bénévoles du Comité des Loisirs et de la Bibliothèque La Découverte, aux pompiers, à l'équipe des travaux publics de la conciergerie, à Artémis et Chocolatine ainsi qu'à tous les autres intervenants pour avoir contribué à créer une journée mémorable pour tous.



CERCLE DE FERMIERES PORTNEUF

Prochaine rencontre : **17 février 2025 à 19 h** au Carrefour municipal, Portneuf.

Calendrier 2025

Voici les dates de réunions des membres auxquelles vous pouvez assister afin de découvrir l'organisme. Ces réunions ont lieu à 19h au Carrefour municipal, 500 avenue de l'Église, Portneuf.

- 17 février 2025
- 17 mars 2025
- 21 avril 2025
- 19 mai 2025
- 9 juin 2025 AGA



Divers conférences et ateliers sont offerts régulièrement ou sur demande.

Ateliers tricot, crochet, partage

Des ateliers sont offerts aux membres les lundi et mercredi après-midi de 13h15 à 15h30 au Centre culturel de Portneuf, 297, 1e avenue à Portneuf. Les ateliers reprendront durant la semaine du 20 janvier 2025.

Fières de notre Histoire!

Adhérer aux Cercles de Fermières du Québec, c'est choisir de soutenir une Association qui a pour mission la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal et l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille.

Les membres du Cercle de fermières Portneuf vous souhaitent une belle et Heureuse année 2025!

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com

Tél. : 418 286-4825 ou 418 286-6804

Facebook : [CFQ Portneuf](https://www.facebook.com/CFQ.Portneuf)

CHEVALIERS DE COLOMB PORTNEUF

Les Chevaliers de Colomb, est un organisme qui a pour but d'apporter une aide à la communauté. Le prochain souper aura lieu le **samedi 22 février 2025**.

Pour plus de détails ou pour vous impliquer au sein de l'organisme, contactez Pierre Darveau au 418 919-1414 ou darpier59@gmail.com ou sur Facebook à CdeC629.

SAINT-VINCENT DE PAUL DE PORTNEUF

CHEZ VINCENT MAGASIN D'OCCASION

Les heures d'ouverture sont les lundis de 13 h à 17 h et les vendredis de 13 h à 20 h. (110, rue de la Rivière et 418 283-6140).

FADOQ - CLUB DE LA JOIE DE PORTNEUF

La FADOQ de Portneuf vous propose une multitude d'activités pour les 50 ans et plus. Des rencontres hebdomadaires sont organisées **tous les jeudis à 13 h** à la salle 1 du Carrefour municipal. Ne manquez pas la prochaine soirée dansante le **9 janvier 2025**.

Pour obtenir de l'information ou pour réserver votre place, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079 ou Jacques Bédard au 418 520-5060.

Facebook : [Club de la Joie Portneuf Inc.](https://www.facebook.com/Club.de.la.Joie.Portneuf.Inc.)

Navette Or 2025

Transport collectif intermunicipal et interrégional

Parcours C			Portneuf Les jeudis :
Départ AM	Villes et arrêts	Retour PM	
	Saint-Ubalde		16 janvier
8h00	- Église	16h50	13 février
	Saint-Casimir		13 mars
8h15	- Église	16h35	10 avril
	Saint-Marc-des-Carières		8 mai
8h30	- Centre communautaire	16h25	12 juin
	Deschambault-Grondines		10 juillet
8h50	- Église	16h05	14 août
	Portneuf		11 septembre
9h00	- Bibliothèque municipale	15h55	9 octobre
	Cap-Santé		6 novembre
9h10	- Abris-bus rue Déry	15h45	11 décembre
	Québec		
9h35	- Laurier Québec	15h15	
9h55	- Carré d'Youville	14h45	

Départ à 9 h et retour vers 15 h 55 à la Bibliothèque municipale

5 \$ aller simple ou billets de la CTRP disponible au bureau municipal

Pour réserver :

Contactez-nous au 418-337-3686 ou sans frais 1-877-329-3686



SAPINS DE NOËL
IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt jusqu'au 12 janvier 2025.
Visitez laregieverte.ca pour connaître les points de dépôt.

CALENDRIER DES COLLECTES 2025

PORTNEUF



Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

JANVIER 2025

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
			* →	→		
		7	8	9	10	11
				16	17	18
		14	15	16	17	18
				23	24	25
		19	20	21	22	
				30	31	
		26	27	28	29	

LES COLLECTES «D» ET «D» DU 2 JANVIER SONT DÉPLACÉES AU 3 JANVIER.

FÉVRIER 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
		2	3	4	5	
				6	7	8
		9	10	11	12	13
				13	14	15
		16	17	18	19	20
				20	21	22
		23	24	25	26	
				27	28	

MARS 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
		2	3	4	5	
				6	7	8
		9	10	11	12	13
				13	14	15
		16	17	18	19	20
				20	21	22
		23	24	25	26	
				27	28	29
		30	31			

AVRIL 2025

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
				10	11	12
		6	7	8	9	
				17	18	19
		13	14	15	16	
				17	18	19
		20	21	22	23	24
				24	25	26
		27	28	29	30	

MAI 2025

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
				8	9	10
		4	5	6	7	
				15	16	17
		11	12	13	14	
				22	23	24
		18	19	20	21	
				29	30	31
		25	26	27	28	

JUIN 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
		1	2	3	4	
				12	13	14
		8	9	10	11	
				19	20	21
		15	16	17	18	
				26	27	28
		22	23	24	25	
				30		

JUILLET 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
		1	2	3	4	5
				10	11	12
		6	7	8	9	
				17	18	19
		13	14	15	16	
				24	25	26
		20	21	22	23	
				31		
		27	28	29	30	

AOÛT 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
				7	8	9
		3	4	5	6	
				14	15	16
		10	11	12	13	
				21	22	23
		17	18	19	20	
				28	29	30
		24	25	26	27	
				31		

SEPTEMBRE 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
		1	2	3	4	
				11	12	13
		7	8	9	10	
				18	19	20
		14	15	16	17	
				25	26	27
		21	22	23	24	
				30		
		28	29	30		

OCTOBRE 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
		1	2	3	4	
				10	11	
		5	6	7	8	
				16	17	18
		12	13	14	15	
				23	24	25
		19	20	21	22	
				30	31	
		26	27	28	29	

NOVEMBRE 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
		1	2	3	4	
				10	11	12
		2	3	4	5	
				13	14	15
		9	10	11	12	
				20	21	22
		16	17	18	19	
				27	28	29
		23	24	25	26	
				30		

DÉCEMBRE 2025

D	L	M	M	J	V	S
						1
		1	2	3	4	5
				11	12	13
		7	8	9	10	
				18	19	20
		14	15	16	17	
				25	26	27
		21	22	23	24	
				31		
		28	29	30		

LA COLLECTE «R» DU 26 DÉCEMBRE EST DÉPLACÉE AU 22 DÉCEMBRE 2025. LES COLLECTES «D» ET «D» DU 1^{ER} JANVIER 2026 SONT DÉPLACÉES AU 29 DÉCEMBRE 2025.

MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES RECYCLABLES

DÉCHETS

ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)
LA COLLECTE POURRAIT S'ÉTENDRE SUR PLUSIEURS JOURS.

HERBES ET FEUILLES
SACS DE PLASTIQUE INTERDITS

TÉL. : 418 876-2714
RRGMRP

SANS FRAIS : 1 866 760-2714
LAREGIEVERTE.CA

